

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	22 (1934)
<b>Heft:</b>	429
 <b>Artikel:</b>	La femme et la démocratie
<b>Autor:</b>	E.Gd.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-261569">https://doi.org/10.5169/seals-261569</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Conférence contre la traite, et créer un poste d'agent (ou d'agente) de liaison entre ces divers éléments. Tout ceci, d'ordre plutôt administratif, nous semblait, à nous gens de l'Occident, devoir aller de soi, mais s'est immédiatement heurté à l'aversion, assurément très légitime, des gouvernements orientaux contre tout ce qui pourrait paraître une intrusion européenne dans leurs affaires nationales, si bien que des débats très longs et parfois très chauds se sont déroulés, sans que l'on ait pu aboutir à des décisions précises. En revanche, il a été extrêmement intéressant pour nous de constater la sympathie de ces mêmes gouvernements orientaux pour toutes les réformes d'ordre féministe, telles que l'utilisation d'un plus grand nombre de femmes fonctionnaires qualifiées et expérimentées (assistantes sociales, police féminine, inspectrices, déléguées des tribunaux, etc., etc.), ou encore l'application aux deux sexes des mêmes mesures préventives d'éducation et d'assistance sociale, de nature à diminuer la prostitution. L'idée de l'augmentation du personnel féminin notamment a été appuyée, soit par le délégué japonais, soit par le délégué chinois, le délégué persan, lui, faisant remarquer que, dans son pays, ce ne sont pas les autorités qui y sont opposées, mais bien par les femmes elles-mêmes, par timidité !

Un des chapitres les plus lamentables sans doute de l'enquête sur la traite en Orient est celui qui a trait à la situation des femmes russes réfugiées en Chine, soit qu'attriées à Kharbin par la vie facile, brillante et agitée de ce centre important, elles y sombrent fatidiquement dans la prostitution, soit — et ce sont celles dont le sort nous paraît le plus tragique — qu'émigrées avec leurs familles au travers des steppes désolées, elles soient laissées en garde de paiement aux aubergistes de la gare chinoise par les hommes de leur famille, qui s'en vont chercher le travail plus loin<sup>1</sup>. Pour les premières, il semblerait que des œuvres de relèvement et de prévention pourraient, malgré des difficultés extraordinaires, parvenir à s'occuper d'elles, et les interventions de M<sup>me</sup> Kurz (Neuchâtel), présidente

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement*, N° 406.

## Pour le droit au travail de la femme

L'Assemblée annuelle de l'Association anglaise des femmes employées de bureau et secrétaires, qui s'est tenue dernièrement à Londres, a voté, entre autres voeux, une résolution réclamant la liberté du travail pour les femmes, la reconnaissance du principe à travail égal, salaire égal, pour les employés de l'un et de l'autre sexe, et l'adoption d'un système d'allocations familiales versées directement par l'Etat aux épouses de tous les travailleurs.

(*Informations sociales du B.I.T.*)

## Travail féminin

N. D. L. R. — Nous reproduisons cet article in-extenso d'après un des derniers numéros de l'*Information au service du travail social* (Lausanne), nous félicitant de ce qu'en exposé à tendances féministes ait ainsi pu atteindre des

Le ministère belge de l'intérieur fit publier l'excellent rapport d'une mission qu'il avait confiée à M<sup>me</sup> van de Wiele concernant le travail au service du travail social (Lausanne), nous félicitant de ce qu'en exposé à tendances féministes ait ainsi pu atteindre des

musique, distribution de fleurs, — devenue tout de suite si populaire qu'il ne saurait être question maintenant d'en priver les malades. L'indépendance de caractère de l'écrivain est connue; elle est, en effet, un des infinités rares littérateurs de Belgique vivant librement de sa plume sans aucune fonction officielle rétribuée. Son bon sens un peu rude, son opinionnisme presque virile, ses dons d'observation ont fait d'elle un critique littéraire redoutable et redouté: aussi ne lui a-t-on jamais pardonné sa franchise dans certains milieux littéraires... Elle ne s'en est guère souciée: « L'injure à un critique ? s'est-elle fièrement écrit. Voilà une forme d'hommage que les médecins ne connaîtront jamais. » La seule chose qui importe pour elle, c'est de maintenir l'article primordial de sa charte personnelle, la liberté des cultes littéraires. Une femme qui vit de sa plume, c'est que sa plume a valeur d'art et valeur marchande... Mais les confrères de cette femme, à en croire Marguerite van de Wiele, la dispensent rarement d'expliquer son succès<sup>2</sup>.

Elle est cependant appréciée et fêtée par tout ce qui compte en Belgique, et fut la première femme décorée à titre d'écrivain et nommée chevalier de l'Ordre de Léopold. Pendant la guerre, elle se fit infirmière bénévole, et organisa et présida l'Œuvre de l'assistance discrète; durant les cinquante-deux mois de l'occupation allemande, elle s'y dépensa sans craindre le danger, réel cependant, car c'est là qu'on recueillait, nourrissait et habillait les soldats français et belges échappés des camps allemands, qu'il s'agissait

de la Fédération internationale des Amies de la Jeune Fille, nous ont donné quelque espoir à ce sujet; mais que faire pour les autres, perdues, isolées dans les solitudes infinies de la Chine du Nord?... La Commission s'est sentie tragiquement impuissante à leur égard, et l'Office Nansen pour les réfugiés, questionné à ce sujet, n'a pas pu lui donner beaucoup de réconfort. Une résolution toutefois a été votée pour attirer l'attention du Conseil de la S. d. N., puis de l'Assemblée, sur ces malheures, et tâcher d'obtenir pour l'Office Nansen un crédit qui lui permettrait de prendre au moins les premières mesures indispensables pour leur venir en aide.

Le dernier point, enfin, qu'a abordé la Commission, est capital, puisque ce n'est rien moins que la recommandation de la suppression des maisons de tolérance dans tous les pays d'Orient où elles existent encore. Les enquêteurs avaient été catégoriques à ce sujet, l'an dernier déjà, si bien que la Commission s'est unanimement rangée aux conclusions votées par le Comité contre la traite des femmes, et que nous avons publiées dans un précédent numéro<sup>2</sup>. On ne peut assez insister sur l'importance historique de cette décision, qui marque l'aboutissement d'une idée à la S. d. N. Faut-il rappeler que, lorsqu'en 1921 la question fut posée pour la première fois, certaines délégations déclarèrent qu'elles quittaient la Conférence si on essayait de lier à la lutte contre la traite des femmes l'abolition des maisons de tolérance? et voici que, treize ans plus tard, sans campagne de propagande, sans pression, par le simple jeu d'études objectivement et scientifiquement menées, dix-huit gouvernements d'Europe et d'Asie sont unanimement d'accord pour condamner ce système inique, et pour recommander à tous les gouvernements, par la voix du Conseil de la S. d. N., de l'abandonner.

On peut critiquer — et on ne s'en fait pas faute actuellement! — la Société des Nations. Mais n'eût-elle fait qu'aboutir à ce seul résultat qu'il aurait valu pour cela la peine de l'inventer.

E. Gd.

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement*, N° 426.

lecteurs étrangers à notre cercle, en nombre d'autant plus étendu que le *Messager social de Genève* l'a également publié.

### Augmentation ou régression ?

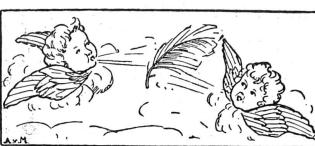
A l'encontre d'une opinion courante, le nombre des femmes exerçant une profession salariée n'a pas augmenté ces dernières années. En 1929, dans notre pays, 320.000 femmes (en chiffres ronds) travaillaient dans l'agriculture, c'est-à-dire à peu près le même nombre qu'en occupent ensemble le commerce, l'industrie et les métiers.

Une récente étude faite en Allemagne sur les occupations salariées des femmes, a fait ressortir le fait que, sur 18 pays qui peuvent se comparer les uns aux autres dans cette question, 6 seulement indiquent une augmentation des professionnelles travaillant au même titre que les hommes, ceci depuis la guerre. Durant l'après-guerre, l'Allemagne montrait la plus forte augmentation: 5,2 %.

Le pays qui a le plus haut pourcentage de femmes gagnant leur vie — célibataires et ma-

ries — est la France. Aux Etats-Unis, ce pourcentage a diminué de 2,2 %, en Autriche de 12,6 %, en Belgique de 7,9 %, en Italie de 5,6 %, au Danemark de 10,1 et en Suisse de 2,8 %.

Les statistiques relatives à ces questions constatent unanimement que l'agriculture est en baisse parmi les professions féminines; il en est de même pour le service domestique. Et la crise, avec le chômage, modifie rapidement ces indications.



## DE-CI, DE-LA

### Y a-t-il des familles de garçons ?

La prédominance des garçons ou des filles dans une famille donne l'illusion qu'il y a des familles de garçons ou des familles de filles. On cite à l'appui de cette explication des coïncidences impressionnantes. Et pourtant, rien n'est moins démontré. Un savant — allemand, naturellement — a fait de laborieuses recherches sur ce sujet, et il conclut que, dans l'état actuel de la science, la répartition des filles et des garçons ne paraît relever que du hasard. L'hérédité ne jouera aucun rôle. Si les humains avaient une progéniture aussi nombreuse que les souris, on verrait dans chaque famille une répartition à peu près égale d'enfants mâles et féminins. Autrement dit, l'équilibre s'établirait sur les grandes séries. Il s'ensuit que, si deux ou trois garçons sont successivement venus au monde dans une famille, il y a une chance sur deux que le quatrième soit une fille. Et le savant allemand conclut avec humour: Parents, ne vous découragez pas!

### Les femmes dans l'industrie.

Le nombre des ouvrières de fabrique est en régression chez nous. Des rapports des inspecteurs fédéraux des fabriques, il ressort que l'on comptait, en 1931, 111.858 femmes âgées de plus de 18 ans, employées dans l'industrie; en 1932, ce chiffre a diminué de 11.542 unités.

Et l'on accuse les femmes d'être cause du chômage, en accaparant les places des hommes!

### Les femmes dans l'administration.

A l'étranger, notamment en France, en Angleterre et en Allemagne, en Italie, nombre d'emplois subalternes ou supérieurs sont remplis par des femmes. En Suisse, nous sommes encore timidement engagés dans cette voie; on ne trouve des femmes, dans les postes supérieurs, qu'à titre tout à fait exceptionnel. Sur les 63.700 fonctionnaires fédéraux, on ne compte que 4.810 employées, soit environ le 7,5 %. L'administration centrale en occupe 514, l'administration des postes 1.240, celles des télégraphes et téléphones 2.080, celle des chemins de fer 1.010, et les douanes 65. La plupart de ces employées le sont en qualité d'auxiliaires et figurent dans des classes de traitement inférieures à celles des hommes, même si ce qui arrive parfois, leurs prestations sont égales à celles de leurs collègues masculins.

D'autre part, les femmes employées dans les administrations cantonales et municipales, aussi bien que fédérales, sont environ au nombre de 23.000 (sur 156.000 fonctionnaires), dont le 85 à 90 % sont célibataires. La question épineuse du « double traitement » en cas de mariage est donc pratiquement restreinte à un très petit nombre de personnes.

### Les voyageuses de commerce.

Les voyageuses de commerce, qui n'existaient pas, pour ainsi dire, à la fin du siècle passé, se multiplient rapidement avec la crise économique et le chômage. Leur nombre actuel peut être évalué à 700 ou 800 pour le moins dans toute la Suisse. La plus forte proportion est à Zurich et environs. C'est donc avec raison qu'on peut parler à ce sujet d'une « nouvelle profession féminine ».

(A suivre.)

### Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

## La femme et la démocratie

Le Comité suisse de ce Groupe (qui regrette de ne pouvoir traduire en français cette expression si bien adaptée d'*Arbeitsgemeinschaft*!) s'est réuni le 19 mai à Berne sous la présidence de M<sup>me</sup> Fierz (Zurich). Une vingtaine de membres étaient présents.

La séance a débuté par les rapports des deux Secrétariats d'Aarau et de Genève, sur le travail accompli. Nous espérons pouvoir publier prochainement un extrait du rapport d'Aarau, montrant l'activité vraiment très grande du Groupe en Suisse allemande, à Zurich et à Berne notamment, et qui dépasse de beaucoup celle du Secrétariat romand, encore en période d'organisation partout, sauf à Genève. Puis différentes questions ont été discutées: les finances, pour lesquelles un appel sera prochainement lancé; les relations avec d'autres organisations de même ordre, auxquelles il a été décidé unanimement de ne pas s'affilier, tout en restant en relations avec elles; les moyens d'intéresser la jeunesse au mouvement; les différents projets

fois victime de l'amour, l'est presque toujours des préjugés et des lois. La vie de Marguerite de Wiele est une ascension que couronne le succès... A seize ans, elle se préparait déjà à devenir quelqu'un et elle a réussi!

Jeanne VUILLOMINET.

## Que lisons-nous ?

### XIII<sup>e</sup> liste de livres pour celles de nos lectrices qui aiment lire, mais ne savent pas quelles livres choisir

JEAN LARNAC: *Louise Labé, la belle cordière de Lyon* (1522-1569). 15 f. fr.

JEAN DUFOURT: *Yvette bachelière*. 12 f. fr.

J. KESSEL: *Les enfants de la chance*. 15 f. fr.

MARCELLE VIOUX: *L'amour sauveur*. Bibliothèque Charpentier. 12 f. fr.

HERINETTE CÉLARIÉ: *Ethiopie XX<sup>e</sup> siècle*. 12 f. fr.

MARCELLE TINAYRE: *Château en Limousin. Histoire de Marie Lafarge, l'empoisonneuse*. 12 f. fr.

EVE PAUL MARQUERITE: *La fiancée captive*. (Collection des bons Romans) 12 f. fr.

R. P. SANSON (de l'Oratoire): *La souffrance et nous*. 10 f. fr.

PRINCESSE CATHERINE RADZIWILL: *Alexandra Fedorovna, la dernière tsarine*. (Coll. historique) 20 f. fr.

MAURICE FLEMING: *La vie romanesque d'Elisabeth d'Autriche*. (Avec 8 gravures) 15 f. fr.

YVETTE PROST: *Œuvre de femme*. 12 f. fr.

VIRGINIA WOOLF: *Nuit et jour*. 18 f. fr.

DENISE MORAN: *Tchad* (voyage africain). 18 f. fr.

COMTESSE DE NOAILLES: *Derniers vers, suivis de Poèmes d'enfance*. (Chez Grasset, Paris) 15 f. fr.

LA FUREUSE.

de révision de la Constitution pour l'étude desquels une sous-Commission présidée par Mme Leuch a été nommée, et enfin, et surtout, la grosse question de la grande « Journée des femmes suisses pour la démocratie ». Deux courants très nets se sont manifestés dans le Comité: celui des Romandes, qui auraient voulu que cette journée eût lieu au Grutli, du moins aux bords du lac de Lucerne, comme un symbole, qui frapperait vivement l'opinion publique; et celui des Suisses allemandes, qui jugeaient cette proposition enfantine et théâtrale, et réclamaient cette manifestation pour Berne, en tant que ville fédérale. De grosses difficultés d'ordre pratique pour l'organisation d'une « Journée » au Grutli ou à Lucerne aidant, c'est ce dernier courant qui a fini par l'emporter, et la « Journée des Femmes suisses pour la Démocratie » a été fixée au dimanche 28 octobre à Berne, et une sous-Commission désignée pour préparer un projet de programme qui sera soumis au Comité.

Nous aurons à bien des reprises l'occasion d'en reparler, et nous ne manquerons pas de tenir nos lectrices au courant du développement que prend l'activité du Groupement dans notre pays.

E. Gd.



#### Nouvelles des Sections.

Le groupe lausannois de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 17 mai, au Lycée, sous la présidence de Mme A. Quinché, avocate, son assemblée générale annuelle.

Durant l'exercice écoulé, le groupe a poursuivi son œuvre d'instruction et d'éducation civique des femmes; à côté des séances mensuelles, il a organisé deux cours qui ont obtenu un grand succès: tout d'abord un cours de discussion, en petit comité, consacré à des questions actuelles, qui était fort utile aux participantes, et un cours donné par Mme Anna Martin (Berne), qui avait attiré un très nombreux public dans la petite salle de la Maiso du Peuple. Cet effort sera poursuivi l'an prochain.

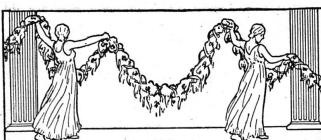
Il a fallu enregistrer, comme dans toute Association, une diminution regrettable du nombre des membres due aux difficultés actuelles, — tant de personnes tournent et retournent une pièce de deux francs avant de la dépenser, — et aussi à l'apparente inutilité des efforts suffragistes. Il ne faut cependant pas oublier que le temps travaille pour le suffrage féminin, et que son avènement se rapproche. M. Haerlin, en mettant en ordre son bureau avant de quitter le Conseil fédéral, a retrouvé au fond d'un tiroir la pétition de 1929, où 249.237 hommes et femmes demandaient à l'Assemblée fédérale d'introduire dans la Constitution une disposition reconnaissant aux femmes les droits politiques aux mêmes conditions qu'aux hommes; et il l'a transmise à son successeur, M. Baumann, avec un préavis négatif, bien entendu.

Les comptes, présentés par Mme Emile Béranter, vérifiés par M. F.-C. Hoguer, architecte, et Mme R. Jaquier, ont été approuvés, ainsi qu'une suggestion des vérificateurs demandant une plus stricte économie en vue de la prochaine campagne qui nécessitera la révision de la Constitution fédérale. Le total des dépenses est de 1468 fr. 50; la publicité y figure pour 505 fr. 50, alors que les cotisations ne rapportent que 899 fr.

Mme Bl. Ries-Bataillard a présenté un court rapport sur la bibliothèque, qui, logée à l'Union des Femmes, met à la disposition des membres 120 livres les plus variés: doctrine, histoire, biographies, romans écrits par des femmes, etc.

La séance s'est terminée par une vivante causerie, où Mme Adèle Schreiber, vice-présidente de l'Alliance internationale pour le Suffrage féminin, ancienne députée au Reichstag, a retracé la vie extraordinaire et l'œuvre admirable de Florence Nightingale sur les champs de bataille de la Crimée.

S. B.



#### A travers les Sociétés

##### Chez les agricultrices vaudoises.

L'Association agricole des Femmes vaudoises s'est réunie, le jour de l'Ascension, à l'Ecole ménagère rurale de Marcellin-sur-Morges, sous la présidence de Mme Gillabert-Randin. La fabrication des confitures ménagères a dû être réorganisée et se sera dorénavant à Bussigny, sous la direction de Mme Fayet. Les concours de jardins suscitent un vif intérêt. L'Association participera pour la cinquième fois au Comptoir suisse, en

## Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud

La XIX<sup>e</sup> Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud s'est tenue le 23 mai, à l'Hôtel de Ville d'Yverdon, sous la présidence de Mme Fr. Fonjallaz (Epesses); les dix-sept Unions locales avaient envoyé des délégués.

Mme Fonjallaz a rappelé le livre d'or remis en témoignage de reconnaissance à Mme Courve de Budé (Vevey), pendant dix-sept ans présidente de la Fédération, et résumé l'activité du Comité. Les problèmes posés par le chômage, les obstacles mis au travail de la femme, la réadaptation des chômeuses, le développement de l'enseignement ménager, ont préoccupé avant tout les diverses Unions. La Fédération a adhéré au Secrétariat suisse pour le travail ménager, au mouvement de « la Femme et la Démocratie »; elle a organisé avec succès la VII<sup>e</sup> Journée des femmes vaudoises, contre signé avec Pro Familia et l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, une circulaire aux communes vaudoises, demandant la nomination de femmes dans les Commissions scolaires, signé une résolution pour la non-imposition des boissons non-alcooliques, et une requête au Grand Conseil demandant l'institution de tribunaux d'enfants. Elle a pris l'initiative de créer un lien souple et pratique entre les Associations féminines vaudoises en vue d'une collaboration plus intime, et de donner plus de poids à leurs revendications.

Les comptes, présentés par Mme R. Jauvin (Avenches), ont été adoptés, et un article des statuts complété par un paragraphe prévoyant la nomination de membres d'honneur; Mme Elisabeth Serment, fondatrice de la Fédération, et depuis dix-sept ans membre de son Comité, a été sur le champ acclamée membre d'honneur.

La question du service ménager venant ensuite à l'ordre du jour, Mme Brenner (Genève) a expliqué comment l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses a été amenée, avec quatorze autres Associations féminines, à créer, à Saint-Gall, sous la direction de Mme Hausknecht, un secrétariat suisse des Associations suisses intéressantes au service de maison, avec une succursale à Genève, que dirige Mme Brenner. Ce secrétariat a pour but le développement de l'enseignement ménager, la réadaptation des chômeuses au travail ménager, et l'amélioration des conditions de travail du personnel de maison, cela en collaboration avec les autorités, l'Office fédéral du travail et l'Office suisse des professions féminines. L'enseignement ménager existe dans quinze cantons; à Berne sont en cours 250 contrats

septembre prochain. Des relations toujours plus suivies rapprochent l'Association des autres Sociétés féminines, ceci pour le grand bien de toutes.

Une causerie de Mme Fr. Fonjallaz (Epesses) sur la journée de l'Union suisse des Paysannes, à Berne, sur l'écoulement des produits du sol, un exposé de Mme B. Rouffy sur l'Ecole ménagère rurale de Marcellin qu'elle dirige, ont terminé la réunion. S. B.

##### Femmes alpinistes.

Le Club suisse de femmes alpinistes, qui compte 39 sections avec un total de 3441 membres a tenu son assemblée de délégués, les 12 et 13 mai, à Montreux, sous la présidence de Mme Hürter, employée de banque, à Zurich, une présidente excellente, ferme et rapide. Gestion, comptes divers ont été approuvés sans discussion. Les organisations de jeunesse, la liberté de se rallier à la section de son choix, ont donné matière à quelque discussion.

La journée de dimanche a été consacrée à une excursion en autocars dans la région veveysoise et montreuxienne, parmi les narcisses, qui a ravi les nombreuses Suissesses allemandes.

Un club qui marche bien, parfaitement administré, et qui fait de la bonne propagande. S. B.

## Carnet de la Quinzaine

### Dimanche 3 juin:

GENÈVE: Soroptimist-Club. Course en autocar à l'Abbaye d'Haute-Combe (lac du Bourget, Savoie), pour y rencontrer des membres des Soroptimist-Clubs de Grenoble, Lyon et Chambéry.

Jeanne VUILLIOMENET

**T. COMBE**  
Sa vie, son œuvre

Une brochure : Fr. 0,60

chez l'auteur: 7, Tête de Ran, La Chaux de Fonds  
Envoy contre versement du prix au compte de chèques postaux: IV b, 1652.

d'apprentissage ménager, et 300 maîtresses de maison sont prêtes à former des apprentices. Une conférence, convoquée à Berthoud, a discuté des salaires à donner aux apprentices; le cours d'ins- truction pour maîtresses d'apprentissage donné à Saint-Gall a remporté un plein succès.

La réadaptation des chômeuses se heurte à de grandes difficultés et a causé maintes déceptions; les personnes âgées ont beaucoup de peine à changer de métier; et cependant, si les femmes le voulaient, la question du chômage féminin serait résolue par cette réadaptation; la Suisse compte, en effet, 9921 chômeuses; or, l'an passé 524 visas d'entrée ont été accordés à autant de femmes venant travailler en Suisse comme domestiques; avec les prolongations de séjour accordées aux étrangères travaillant en Suisse, on arriverait au chiffre de 9000. Des Associations féminines ont organisé des cours pour les chômeuses; des écoles ménagères ont offert des places à des chômeuses. L'établissement d'un contrat-type pour le personnel de maison soutiendrait grandement ces efforts, mais bouleversera complètement les habitudes des maîtresses de maison.

La collecte du 1<sup>er</sup> août de cette année sera consacrée au développement de l'enseignement ménager par des subсидes aux cours, aux examens de fin d'apprentissage, pour la formation et l'éducation de ménagères, de maîtresses de cours, pour des cuisines itinérantes, des conférences sur le travail, l'alimentation, etc. Il faut que cette collecte réussisse avec l'appui des Unions de femmes.

Mme Perret (Lausanne) a parlé de la formation du personnel de maison et de l'apprentissage ménager qui se développe lentement dans le canton de Vaud. Elle a étudié les causes du désordre dans lequel est tombé le travail ménager. Il est certain que les conditions de travail offertes aux domestiques ne sont pas toujours satisfaisantes (logement, repas hâtifs, peu de liberté, etc.); mais tout compte fait, c'est un métier avantageux. Mme Perret a montré les avantages du contrat, qui se termine par un examen, et qu'on a proposé de voir sanctionné officiellement.

Mme G. Kernen, directrice de la Maison romande d'éducation « les Mûriers », à Grandson, a montré le bon travail fait dans cet établissement, qui reçoit des jeunes filles retardées, anormales, les développe, leur apprend un métier. Mais que faire de celles qui sont incapables de se conduire seules dans la vie? Le Comité désire depuis longtemps créer pour elles une maison de patronage, où elles travailleront à la boulangerie par exemple. Mais l'argent manque.

Au déjeuner, servi à l'hôtel de la Prairie, Mme Paul Vodz souhaita à toutes une poétique bienvenue; puis Mme Fr. Fonjallaz excusa l'absence de toute autorité, appela de ses vœux la fonda-

tion d'un groupe à Yverdon, où les éléments nécessaires ne manquent pas. Puis, devant un très nombreux public, Mme DuBois (Neuchâtel) parla des hommes et des femmes de demain, les enfants d'aujourd'hui, qui vont se trouver devant cette terrible difficulté: trouver du travail. La génération actuelle vit dans le matérialisme; l'argent a pris une trop grande part dans les préoccupations. Le devoir de chacun est de réagir; les mères, les éducatrices auront à cœur d'élever des enfants faisant honneur au pays; cette féconde collaboration de la famille et de l'école permettra, au milieu des difficultés, des soucis, de cultiver l'idéal, de voir les belles et bonnes choses libéralement dispensées autour de nous. Il faudra apprendre aux jeunes à remplir les heures de loisirs toujours plus nombreuses, montrer aux jeunes filles les joies du travail social.

Les possibilités de travail des Unions de femmes ont fait l'objet d'un intéressant exposé de Mme Berdoz (Moudon). Les Sociétés féminines sont le lieu où se forme, se développe l'esprit civique des femmes, d'où la nécessité de créer ces Unions, centre de travail, de développement moral. Les Unions de femmes ont révélé des talents, des bonnes volontés prêtes à s'employer; on y étudie toutes les questions intéressant la femme et l'enfant, le bien public; tant d'heures, ces initiatives sont sorties des Unions de femmes; ce sont les pierres angulaires sur lesquelles repose tout le travail social; c'est là que les femmes apprennent à discuter, à parler; elles y trouvent un enrichissement intellectuel et moral, y développent la solidarité féminine, apprennent à penser aux Confédérées par l'intermédiaire de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, aux femmes du monde entier par le Conseil international des femmes. Développons donc les Unions, multiplions-les; il devrait y en avoir au moins une par district.

Pour illustrer les dires de Mme Berdoz, les Unions de Nyon, par la voix de Mme Chappuis, de Morges, par la voix de Mme Jaillet-Besson, de Moudon, par la voix de Mme M. Brailly, ont dit tout ce qu'elles ont fait pour l'éducation et l'instruction de leurs membres, les cours, les conférences organisées, le travail accompli pour soulager la misère, remédier au dénuement, aider les mères nécessiteuses, les sans-travail, les enfants malades, etc. Enfin, Mme Courve, présidente d'honneur, termina la séance en disant tout le plaisir qu'elle eut à présider, pendant dix-sept ans, la Fédération. Et il semble que l'appel adressé aux Yverdonnoises à la bonté, une femme se sont inscrites pour créer à Yverdon une Union des femmes.

S. B.

### Samedi 16 juin:

#### Lundi 4 juin:

GENÈVE: Ouverture de la XIII<sup>e</sup> session de la Conférence Internationale du Travail. A l'ordre du jour: *Revision de la Convention sur le travail de nuit des femmes; réduction de la durée de la journée de travail; assurance et assistance-chômage; assurance invalidité-vieillesse et décès; réparation des malades professionnelles; emploi des femmes aux travaux souterrains dans les mines.*

#### Mardi 6 juin:

GENÈVE: Salle de conférences de l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes, 20 h. 30: Sixième et dernière conférence du Cours organisé par le Groupement genevois « La Femme et la Démocratie »: *La situation actuelle et la démocratie (la tragique situation actuelle a-t-elle pour cause la décadence de la démocratie? ou les suites de la guerre ont-elles ébranlé certaines démocraties?); par M. Edg. Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève. Discussion. Cartes à l'entrée: 1 fr.*

#### Mercredi 13 juin:

GENÈVE: Lycée Club, 1, rue des Chaudronniers, 20 h. 30: Assemblée générale du Groupement genevois « La Femme et la Démocratie ».

## Seehof, Hilterfingen

Hôtel de famille et restaurant sans alcool

Situation superbe au bord du lac de Thun. Belles chambres, en partie avec eau courante. Pension (pourboires inclus) de fr. 8.50 à 12.— Téléphone 2023 Y

Il n'est bonne cuisine qu'au

## BEURRE

Le bon beurre porte la marque

## FLORALP

Il est suisse

On le trouve dans toutes les laiteries

4718 X

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

## ÉCOLE DE PUÉRICULTURE

DE GENÈVE

5209 X CHEMIN DES GRANGETTES Tél. 46.800

Formation d'infirmières de puériculture et de nurses diplômées par le Secrétariat de l'Ecole. — Placement dans tous les pays. — Belles situations pour jeunes filles cultivées. — Clinique d'accouchement. — Nouveaux cours.

## SERVICES DE TABLE

FAIENCE DÉCORÉE

23 pièces

LA CUISINE MODERNE REY TÉL. 47.186 15 fr.

AV. MICET & ROCHEMONT, 2